



HAL
open science

Construire le portrait de l'empereur dans l'Histoire romaine de Cassius Dion L'exemple de Tibère

Marie Platon

► **To cite this version:**

Marie Platon. Construire le portrait de l'empereur dans l'Histoire romaine de Cassius Dion L'exemple de Tibère. Formes du portrait dans le monde hellénistique et romain, Classiques Garnier, pp.211-239, 2017, 978-2-406-06754-2. 10.15122/isbn.978-2-406-06754-2.p.0211 . hal-04364266

HAL Id: hal-04364266

<https://hal.science/hal-04364266>

Submitted on 3 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Construire le portrait de l'empereur dans l'*Histoire romaine* de Cassius Dion : l'exemple de Tibère

Marie PLATON

Université Toulouse-Jean Jaurès

PLH-CRATA (EA 4601)

Le portrait de Tibère au début du livre 57 de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion est parcouru par une double tension : la première, inhérente au genre même, entre fixité et mouvement, statisme et dynamisme. Le principe du portrait est en effet de dégager, derrière le désordre apparent et la variété confuse des actions humaines, des traits saillants et permanents de la personnalité des grands acteurs de l'Histoire, qui donnent une cohérence à leurs choix et à leurs conduites et permettent de les éclairer. Ce qui explique que le portrait figure toujours à un endroit stratégique du récit historique ou biographique : soit au début du règne, endossant alors une fonction programmatique, ce qui est le cas dans les livres impériaux de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion, soit au contraire à la fin du règne, en guise de synthèse, de bilan des années de gouvernement écoulées, comme dans les *Vies des douze Césars* de Suétone. Le portrait endosse ainsi, outre la fonction informative attendue, une fonction argumentative évidente : en exposant les ressorts psychologiques des personnes dont il écrit l'histoire, l'auteur cherche à expliquer leurs actions par leur caractère, à fournir au lecteur une clé d'interprétation étiologique des événements relatés. Mais en même temps, comment rendre compte de l'évolution d'une politique, d'une attitude face à l'exercice du pouvoir sachant que ces personnages s'inscrivent aussi dans le temps, participent d'un devenir historique « plein de bruit et de fureur » – pour reprendre les mots célèbres de Shakespeare – susceptible de les aliéner, de les faire paraître différents de ce qu'ils

sont en réalité, voire d'en altérer la nature profonde ? En effet, le portraitiste espère, par une addition de traits physiques ou moraux, épuiser son modèle et atteindre une essence soustraite au temps. Comme l'écrit J.D. Lafond¹ à propos de la littérature encomiastique du XVII^e siècle – mais sa remarque peut aussi bien s'appliquer à l'historiographie antique –, « comme autant de coups successifs de crayon, des énoncés parallèles cernent et définissent une image qui, comme celle du peintre, est statique et intemporelle ». Deux difficultés surgissent alors pour l'historiographe : tout d'abord, comment faire le départ entre ce qui, dans les comportements humains, relève du contingent et ce qui ressortit véritablement au caractère de l'individu ? On se souvient par exemple du scepticisme de Polybe à propos de la prétendue barbarie d'Hannibal, davantage imputable selon lui à la pression des circonstances (marquées par les difficultés à assurer le ravitaillement et la sécurité des troupes carthagoises au sein de régions hostiles) et à l'influence de l'entourage (en particulier de Monomaque) qu'à une quelconque disposition naturelle du chef punique, comme le voudrait la vulgate romaine de l'époque². De même, Cassius Dion, à propos des proscriptions du deuxième triumvirat, exonère Octave, quoique co-responsable des exactions commises, du reproche de cruauté³. Force est cependant de constater que la frontière entre le conjoncturel et l'essentiel ne se laisse pas toujours si aisément distinguer ou peut quelquefois nous sembler arbitrairement tracée par l'historien : ainsi lorsque Dion attribue, non sans quelque manichéisme, les réussites du principat de Claude à l'empereur lui-même⁴ et les échecs à ses femmes (Messaline et Agrippine) et affranchis

¹ LAFOND, Jean, « Les techniques du portrait dans le "Recueil des Portraits et Éloges" de 1659 », *Cahier de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 18, Paris, 1966, p. 139-148.

² Cf. POLYBE, *Histoires*, IX, 22-26.

³ Cassius Dion, *Histoire romaine*, 47, 7 : « Ces crimes étaient surtout le fait de Lépide et d'Antoine [...] tandis que César n'en était responsable qu'en apparence – du fait qu'il partageait le pouvoir avec eux –, car tout seul, il n'aurait pas eu le besoin de perpétrer ces assassinats : il n'était pas d'un tempérament cruel et avait été élevé dans les mœurs de son père ; en outre, comme c'était encore un tout jeune homme encore et qu'il n'était entré que récemment en politique, il n'avait pas spécialement de raison de vouer une haine mortelle à des quantités de gens, et il voulait se faire aimer. La preuve, c'est que dès qu'il eut cessé de gouverner avec Lépide et Antoine et qu'il détint seul le pouvoir, il ne commit plus aucun acte de ce genre » (traduction V. Fromentin et E. Bertrand, CUF, Paris, 2008). Voir aussi 56, 44 : « Si quelques-uns se souvenaient de ses premiers actes, c'est-à-dire de ceux qu'il avait accomplis pendant les guerres civiles, ils les attribuaient à la nécessité des choses (ἐκείνα τῆ τῶν πραγμάτων ἀνάγκη ἀντιθέσαν), et prétendaient n'examiner ses sentiments qu'à partir du jour où il avait eu seul le pouvoir sans conteste ; car il se montra véritablement bien différent. C'est ce qu'on reconnaîtra, si l'on se rend un compte exact de chacune de ses actions. En résumé, je dis qu'il a mis fin à toutes les séditions, réformé et fortifié le gouvernement en l'asseyant sur des bases solides, de sorte que, si des actes de violence ont eu lieu, comme c'est l'ordinaire dans les révolutions inopinées, il est plus juste d'en accuser les circonstances que lui (δικαιότερον ἂν τινα αὐτὰ τὰ πράγματα ἢ ἐκείνον αἰτιάσασθαι) » (traduction É. Gros, Paris, 1865).

⁴ *Histoire romaine*, 60, 3 : « Bref, avec un tel caractère, Claude faisait beaucoup de choses bonnes, toutes les fois qu'il n'était pas sous l'influence des passions que j'ai dites et qu'il était maître de lui » (traduction É. Gros).

(Polybe et Narcisse), et, inversement, les bons aspects du règne de Néron à ses conseillers (Sénèque et Burrus)¹ et les mauvais au fils d'Agrippine en personne. D'autre part, le deuxième écueil qui menace notre portraitiste au moment où il tente de fixer définitivement les contours de son modèle, réside dans le danger d'essentialiser, de figer abusivement sous forme de traits constitutifs de la personnalité, des orientations ou des tendances fluctuantes, qui se manifestent au cours de l'existence de manière successive et non simultanée, voire par intermittence. Il est sans doute plus facile, pour reprendre les mots de Montaigne, de peindre « le passage » plutôt que « l'être », et dresser le portrait du *princeps* au début du récit, comme le fait habituellement Dion dans ses livres impériaux, c'est aussi courir le risque de l'anachronisme, d'une perspective faussée par une reconstruction *a posteriori* fondée sur l'analyse de comportements et de décisions nécessairement postérieurs à l'avènement du prince. Ainsi, le portrait liminaire de Tibère dans le livre 57 correspond-il vraiment au *princeps* des débuts du règne qui se veut populaire et respectueux des institutions républicaines, ou bien à l'empereur suspicieux et misanthrope, reclus à Capri, des dernières années, ou encore dépasse-t-il ces deux facettes du personnage en s'efforçant d'en dégager le substrat « psychologique » permanent, atemporel ?

L'autre tension se situe entre singularité et généralité, *ιδιότης* et *κοινότης*. En effet, même lorsqu'il infléchit la narration historique vers la biographie politique à partir des livres augustéens, Dion cherche moins à individualiser une figure historique donnée qu'à établir un profil-type, générique, de dirigeant politique. Plutôt qu'une galerie de personnalités singulières et hautes en couleur, l'*Histoire romaine* propose ainsi une mise en série de comportements face à l'exercice du pouvoir suprême. Ce qui explique que les éléments de continuité (Christopher Pelling² parle de *trans-regnal themes*) y occupent une place aussi importante sinon plus que les éléments de rupture et les particularismes attachés à chaque *princeps*, au risque de décevoir les lecteurs familiers de Suétone ou de Plutarque, qui chercheraient éventuellement chez Dion des anecdotes savoureuses sur les « manies » de tel ou tel César. De tels détails ne sont certes pas

¹ *Histoire romaine*, 61, 4 : « Après avoir mené la chose à fin, [Sénèque et Burrus] se chargèrent de toute l'administration et la dirigèrent, autant qu'il fut en leur pouvoir, avec une habileté et une justice si grandes qu'ils s'attirèrent les éloges de tous. » Mais finalement, « bouleversant, foulant aux pieds leurs préceptes », Néron « marcha sur les traces de Caius » (traduction É. Gros).

² PELLING, Christopher, « Biographical History ? Cassius Dio on the Early Principate », in *Portraits. Biographical Representation in the Greek and Latin Literature of the Roman Empire*, éd. M.J. Edwards & S. Swain, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 125.

totalément absents du récit, mais c'est principalement le contexte événementiel, les situations auxquelles ils sont confrontés – plus que le caractère, qui distinguent les principaux acteurs de l'*Histoire romaine*. La question est alors de savoir ce qui, dans l'esprit de Cassius Dion, individualise véritablement chaque « grand » personnage historique : la différence de « styles », de modes de gouvernement, est-elle une question de « qualité » (mettant en jeu des caractéristiques émotionnelles, affectives propres à chacun des maîtres successifs de Rome) ou bien de « degré » (à savoir une variation d'intensité ou de fréquence dans la manifestation de penchants ou tendances communs à tout homme appelé à assumer des responsabilités politiques au plus haut niveau de l'Empire) ?

Nous étudierons donc tout d'abord comment, dans le portrait liminaire de Tibère, Dion tente de fixer les contours de la φύσις de l'empereur en la soustrayant au mouvement de l'Histoire – au risque de l'anachronisme ou de l'essentialisation abusive, puis, dans un second temps, en quoi le profil ainsi dégagé s'inscrit dans la lignée des grands dirigeants romains depuis l'époque tarso-républicaine tout en s'en démarquant à travers l'accentuation et la systématisation de certains traits de caractère et comportements.

Construire la représentation statique d'une figure en mouvement : le portrait de Tibère, entre synchronie et diachronie, apparence et essence

Le portrait de Tibère ouvre le livre 57 de l'*Histoire romaine*, qui correspond aux onze premières années de son principat. Le fils de Livie franchit enfin le « seuil de la biographie¹ » en succédant à Auguste, son père adoptif, à la tête de l'empire romain. En effet, bien que déjà présent dans les livres précédents le récit de son avènement (sa première apparition remonte au livre 48 où son principat à venir fait l'objet d'une prolepse², après un silence de deux livres correspondant à ses années de minorité, on a ensuite la mention de ses diverses campagnes militaires et missions diplomatiques pour

¹ Nous empruntons cette expression à Christopher PELLING (*ibid.*, p. 127).

² Cf. *Histoire romaine* 48, 15 ; il réapparaît au chapitre 44 du même livre, lorsque son père Néron, sur le point de mourir, le confie à la tutelle d'Octave.

le compte d'Auguste¹, ainsi que des références à sa progression dans le *cursus honorum* jusqu'à devenir le collègue et le successeur attitré d'Auguste²), il n'avait pas encore fait l'objet d'une présentation détaillée de la part de l'historien. Simon Swain³ note même que l'image qui en est donnée jusque là est assez terne, falote, malgré des épisodes qui se prêtaient pourtant bien aux développements romanesques – tels son amour contrarié pour Vipsania et son union malheureuse avec Julia⁴, ou encore ses démêlés avec les « Princes de la jeunesse » et son exil rhodien⁵, qui aurait pu préfigurer sa retraite à Capri⁶ et éclairer ses penchants misanthropes. Ce n'est que dans les deux livres consacrés à son principat que Tibère émerge véritablement comme personnage, et ce changement est marqué dès le début du livre 57 par le portrait qui « officialise » en quelque sorte son nouveau statut, souligne son accession à la dignité de source principale de la décision et de l'action politique et, par conséquent, de nouveau foyer de la narration historique⁷.

Le portrait liminaire de Tibère est traité en synchronie : il est dominé par les imparfaits descriptifs (ἦν, ἐπεθύμει, προσεποιεῖτο, ἔλεγεν...), les tournures itératives (ἔστιν ὅτε, εἴ τις...) et les termes ou expressions généralisants (πᾶν τε ὃ ἐπόθει ἠρνεῖτο καὶ πᾶν ὃ ἐμίσει προετίετο, τό τε σύμπαν, πολλοὺς, πολλὰ...). On n'y trouve pas encore la scansion du règne de Tibère en deux périodes séparées par la mort de Germanicus, pourtant si déterminante selon Dion et la tradition historiographique

¹ Cf. *Histoire romaine* 49, 36, où l'on évoque, par le biais d'une prolepse, la canalisation du Save à son instigation ; en 54, 9, Dion relate sa mission en Arménie pour rétablir Tigrane sur le trône, en 54, 22, son expédition contre les Rhètes qui font des incursions en Gaule et dans le Nord de l'Italie, en 54, 31 son envoi en Pannonie et l'octroi des ornements triomphaux, et en 54, 34-36, ses nouveaux succès en Pannonie et Dalmatie. En 55, 6, Dion le montre recevant d'Auguste le titre d'*imperator* à la suite de ses succès militaires en Gaule et Germanie. Consul en 7 av. J.-C., il part réprimer des révoltes en Germanie (55, 8), puis Auguste le charge de l'Arménie qui fait défection (55, 9). L'historien évoque ensuite, en 55, 28-29, une nouvelle campagne contre les Celtes, et, en 56, 12-17, contre les Dalmates. Enfin, Tibère est envoyé en Germanie après le désastre de Varus (56, 23).

² Cf. *Histoire romaine* 53, 26 à propos de jeux donnés en son nom et en celui de Marcellus par Auguste ; 53, 28, où le Sénat lui accorde une dispense de cinq ans pour chaque magistrature ainsi que l'édilité ; 54, 19, où Dion évoque son accession à la préture, après avoir reçu les ornements des anciens préteurs (54, 10) ; en 54, 25, mention est faite de son consulat ; en 55, 9, Dion rappelle qu'il obtient la puissance tribunitienne pour cinq ans (elle sera renouvelée en 14 ap. J.-C., Cf. 56, 28), et en 55, 13, il évoque son adoption par Auguste, qui l'oblige de son côté à adopter son neveu Germanicus.

³ SWAIN, Simon, « Biography and biographic in the Literature of the Roman Empire », in *Portraits. Biographical Representation in the Greek and Latin Literature of the Roman Empire*, éd. M.J. Edwards & S. Swain, Oxford, Clarendon Press, 1997.

⁴ Cf. en 54, 31 et 54, 35, la mention de son divorce contraint d'avec Vipsania pour épouser la fille d'Auguste.

⁵ Cf. *Histoire romaine* 55, 9 (sa brouille avec Caius et Lucius entraîne son départ pour Rhodes) et 55, 11 (son rappel d'exil).

⁶ Celle-ci fait d'ailleurs l'objet d'une prolepse en 52, 43, à l'occasion d'un excursus sur l'île de Capri, qui doit sa célébrité au séjour du futur empereur.

⁷ Comme l'écrit assez justement SWAIN (ibid. p. 24), à l'époque impériale, "room for independant action had diminished and so the historian must look to the source of action as the centre for his narrative".

antique en général dans le changement d'attitude et d'orientation politique du prince¹. L'objectif de ce portrait précédant le récit annalistique (qui ne commencera véritablement qu'en 57, 14) semble donc clair : mettre au jour la permanence et la continuité de modes d'action et de réaction censés constituer le « noyau » intemporel et stable de la personnalité de Tibère et donner ainsi une « couleur » dominante au principat qui s'amorce ainsi qu'une grille de lecture des décisions impériales à venir.

Ce portrait, exclusivement intellectuel et moral, nous présente Tibère en tant que dirigeant politique et personnage public (rien n'est dit sur l'individu privé), en mettant l'accent sur son goût obsessionnel et paradoxal du secret, qui induit une relation complexe et conflictuelle avec son entourage :

En effet, il ne laissait rien paraître de ses désirs et ne voulait pour ainsi dire rien de ce qu'il prétendait vouloir, mais, tenant des discours totalement opposés à ses inclinations, il rejetait tout ce qui l'attirait et mettait en avant tout ce qui ne présentait pas le moindre attrait pour lui. [...] Et assurément, il causait beaucoup d'embarras, qu'on le contredit ou bien qu'on l'approuvât. Car, comme il voulait qu'on réalisât son véritable souhait tout en paraissant souhaiter autre chose, il avait autour de lui des hommes qui le contrariaient complètement dans un cas comme dans l'autre, et pour cela, il haïssait les uns en raison de ses véritables sentiments et les autres eu égard à sa volonté apparente².

Mais le profil psychologique dégagé ici est-il cohérent avec ce qui nous a été dit du personnage jusque là ? Si les rapports de Tibère avec les membres de sa famille – Auguste, Caius et Lucius, Germanicus, Julie, Livie... – sont en effet loin d'être simples et apaisés, plusieurs éléments semblent néanmoins contredire l'idée d'un penchant invétéré pour la dissimulation allant jusqu'au meurtre. La seule véritable allusion à la nature impénétrable et contradictoire de Tibère avant le livre 57 est l'épisode avec Thrasyllle relaté en 55, 11, 2 : lors de son exil rhodien, Tibère était sur le point de pousser l'astrologue du haut d'une falaise car lui seul pouvait lire dans son esprit, cependant il renonça à son projet car il fut vivement impressionné par la clairvoyance de

¹ Ainsi, on peut relever, en 57, 7, καὶ ἐν τοιῷδε αὐτὴν τρόπον, ἐφ' ὅσον ὁ Γερμανικὸς ἔζη, διήγαγεν, ou encore en 57, 13 : Ταῦθ' οὕτω πάντα μέχρι γε καὶ ὁ Γερμανικὸς ἔζη ἐποίει· μετὰ γὰρ τοῦτο συχνὰ αὐτῶν μετέβαλεν, et en 57, 19, τὸ μὲν οὖν σύμπαν οὕτω μετὰ τὸν τοῦ Γερμανικοῦ θάνατον μετεβάλετο ὥστε αὐτὸν μεγάλως καὶ πρότερον ἐπαινούμενον πολλῶν δὴ τότε μᾶλλον θαυμάσθηνα.

² *Histoire romaine* 57, 1 : Οὔτε γὰρ ὧν ἐπεθύμει προσεποιεῖτο τι, καὶ ὧν ἔλεγεν οὐδὲν ὡς εἰπεῖν ἐβούλετο [...] πάνυ γὰρ πολὺν ὄχλον παρεῖχεν, εἴτε τις ἐναντιοῖτο οἷς ἔλεγεν εἴτε καὶ συναίροιτο· τὸ μὲν γὰρ ἀληθῶς γενέσθαι τὸ δὲ δοκεῖν βούλεσθαι ἐθέλων, πάντως τέ τινας πρὸς ἐκάτερον ἐναντιουμένους εἶχε, καὶ διὰ τοῦτο τοὺς μὲν τῆς ἀληθείας τοὺς δὲ τῆς δοκίσεως ἕνεκα ἤχθαρε.

ce dernier qui ressentit la présence d'un danger imminent¹. Or, comme le fait justement remarquer Pelling², si l'analyse développée en 57, 1 était exacte, Tibère aurait eu d'autant plus de raison d'éliminer Thrasyllé une fois la démonstration faite de ses extraordinaires pouvoirs « télépathiques ». En outre, l'orgueil qu'il affiche en 54, 9 à la suite des présages qu'il reçoit à Philippes de son futur pouvoir³, semble bien peu conforme à l'attitude excessivement prudente et réservée que lui prête Dion en 57, 1 :

En somme, il estimait que le prince ne devait pas dévoiler clairement le contenu de ses pensées⁴.

Le comportement adopté par Tibère en cette circonstance est celui de n'importe quel jeune ambitieux attendant impatiemment dans les coulisses du pouvoir que son tour vienne enfin, mais il est fort éloigné des attermoissements du même Tibère une fois son rêve d'empire à portée de main :

Donc, fidèle à son caractère, il envoya sur le champ une lettre de Nola aux légions et à toutes les provinces en sa qualité d'« empereur », mais sans en revendiquer le titre. [...] Telle fut donc son attitude en cette occasion, et bien qu'assumant dans les faits l'administration de l'empire, il se défendait d'aspirer au pouvoir suprême⁵.

Force est donc de constater que, jusque là, Dion se souciait assez peu de doter Tibère, personnage secondaire des livres augustéens, d'un caractère cohérent et singulier, il suffisait que ses réactions paraissent vraisemblables au vu des circonstances.

A partir du livre 57 en revanche, Tibère occupe désormais le premier plan de la narration, et dans la mesure où ses moindres décisions engagent le destin de tout l'Empire romain, il devient d'autant plus nécessaire pour l'historien d'en proposer une analyse psychologique cohérente. Dans quelle mesure les révélations de 57, 1 éclairent-

¹ *Histoire romaine*, 55, 11, 2 : « On rapporte aussi qu'un jour, à Rhodes, Tibère étant sur le point de précipiter Thrasyllé du haut du mur, parce qu'il était le seul qui fût au courant de tous ses projets, et le voyant triste, lui demanda pourquoi il était si sombre, et que, l'astrologue ayant répondu qu'il craignait un danger, Tibère, étonné, n'exécuta pas son dessein. » (traduction É. Gros).

² PELLING, *op. cit.*, p. 127.

³ Καὶ ἤδη γε καὶ περὶ τῆς μοναρχίας ἐνενοεῖ, ἐπειδὴ πρὸς τοὺς Φιλίππους αὐτοῦ προσελαύνοντος θόρυβός τέ τις ἐκ τοῦ τῆς μάχης χωρίου ὡς καὶ ἐκ στρατοπέδου ἠκούσθη, καὶ πῦρ ἐκ τῶν βωμῶν τῶν ὑπὸ τοῦ Ἀντωνίου ἐν τῷ ταφρεύματι ἰδρυθέντων αὐτόματον ἀνέλαμψε. Τιβέριος μὲν δὴ ἐκ τούτων ἐγαυροῦτο. (« Déjà, en effet, il songeait au pouvoir souverain, parce que, lorsqu'il arriva près de Philippes, il entendit un tumulte pareil à celui qui s'élève d'un camp, et que, sur les autels élevés autrefois par Antoine dans le retranchement, le feu jeta un éclat spontané. De là l'orgueil de Tibère. », traduction É. Gros).

⁴ *Histoire romaine* 57, 1, 2 : Τὸ τε σύμπαν οὐκ ἤξιον τὸν αὐταρχοῦντα κατάδηλον ὦν φρονεῖ εἶναι.

⁵ *Histoire romaine* 57, 2 : Τοιοῦτος οὖν δὴ τις ὢν ἐς τε τὰ στρατόπεδα καὶ ἐς τὰ ἔθνη πάντα ὡς αὐτοκράτωρ εὐθὺς ἀπὸ τῆς Νόλης ἐπέστειλε, μὴ λέγων αὐτοκράτωρ εἶναι [...] ταῦτά τε οὖν οὕτως ἔπρασσε, καὶ τὰ τῆς ἀρχῆς ἔργα πάντα διοικῶν ἠρνεῖτο μηδὲν αὐτῆς δεῖσθαι.

elles le comportement de Tibère dans les débuts de son principat ? Le caractère secret, prudent à l'excès du fils de Livie, abondamment souligné par Dion à travers les nombreux balancements et les rythmes binaires¹, permet en effet d'expliquer son hésitation à accepter ouvertement l'*imperium* :

Mais suspectant les autres, il se tenait aux aguets pour parer aux deux éventualités, afin que, si elles tentaient de se révolter et parvenaient à prendre le pouvoir, il pût se mettre à l'abri aussi en menant une vie de simple citoyen. Et pour cette raison, bien souvent il feignait d'être malade et restait à la maison pour ne pas être contraint de prononcer une parole ou bien d'accomplir une action qui l'engageât. [...] Et aussi cette anecdote: voyant que les gens lui étaient hostiles, il temporisait et différait pour qu'ils ne le prissent pas de court et ne se révoltassent pas, dans l'espoir qu'il renoncerait de lui-même au pouvoir suprême, jusqu'à ce qu'il devînt le maître absolu de celui-ci².

Toutefois, cela contraste avec l'attitude ouverte adoptée par Tibère face aux sénateurs et au peuple en 57, 7 :

Il cessa de dissimuler et accepta le pouvoir, et l'exerça, aussi longtemps que Germanicus fut en vie, de la manière qui suit. Il ne faisait lui-même de sa propre initiative à peu près rien, mais il produisait toutes les affaires, jusqu'aux plus infimes, devant le Sénat, et il en faisait part aux Sénateurs. Une tribune avait été dressée sur le forum sur laquelle il siégeait en public et donnait audience, et il s'entourait toujours de conseillers, comme le faisait Auguste, et ne prenait aucune décision d'importance sans avoir consulté les autres aussi. Et quand il avait donné publiquement son avis personnel, non seulement il accordait à tout le monde la liberté de le contredire, mais même il lui arrivait parfois, quand certains avaient voté une décision contraire à la sienne, de se ranger à leur avis³.

De même qu'en 57, 11 :

Et de surcroît il était très accessible et d'un abord très facile⁴.

¹ Cf. *Histoire romaine* 57, 1 : Οὐτε γὰρ ὧν ἐπεθύμει προσεποιεῖτό τι, καὶ ὧν ἔλεγεν οὐδὲν ὡς εἰπεῖν ἐβούλετο, ἀλλ' ἐναντιωτάτους τῇ προαιρέσει τοὺς λόγους ποιούμενος πᾶν τε ὃ ἐπόθει ἠρνεῖτο καὶ πᾶν ὃ ἐμίσει προετείνετο· ὠργίζετό τε ἐν οἷς ἤκιστα ἐθυμοῦτο, καὶ ἐπεικῆς ἐν οἷς μάλιστα ἠγανάκτει ἐδόκει εἶναι· ἠλέει τε δῆθεν οὐς σφόδρα ἐκόλαζε, καὶ ἐχαλέπαιεν οἷς συνεγίνωσκε· τὸν τε ἐχθιστὸν ὡς οἰκειότατον ἔστιν ὅτε ἐώρα, καὶ τῷ φιλάτῳ ὡς ἀλλοτριωτάτῳ προσεφέρετο.

² *Histoire romaine* 57, 3 : ἐς δὲ ἐκείνους ὑποπεύων ἐπ' ἀμφοτέρα ἀνεῖχεν, ὅπως, ἂν τι νεωτερίσαντες ἐπικρατήσωσιν, ὡς καὶ ἰδιωτεύων σωθῆ. καὶ πολλάκις γε διὰ τοῦτο καὶ ἀρρωστεῖν προσεποιεῖτο καὶ οἴκοι κατέμενεν, ἵνα μὴ ἀναγκασθῆ ἀποκεκριμένον τι εἰπεῖν ἢ πράξαι. [...] καὶ προσέτι καὶ ἐκεῖνο, ὅτι τοὺς ἀνθρώπους ὄρων ἀλλοτρίως ἑαυτῷ ἔχοντας διέμελλε καὶ διῆγεν, ὅπως μὴ φθάσαντές τι νεοχμώσωσιν ἐλπιδὶ τοῦ καὶ ἐθελούσιον αὐτὸν τὴν ἀρχὴν ἀφήσειν, μέχρις οὗ ἐγκρατῆς αὐτῆς διὰ πάντων ἐγένετο.

³ *Histoire romaine* 57, 7 : Τὴν τε ἀρχὴν οὐδὲν ἔτι εἰρωνευόμενος ὑπεδέξατο, καὶ ἐν τοῖσδε αὐτὴν τρόπῳ, ἐφ' ὅσον ὁ Γερμανικὸς ἔζη, διῆγαγεν. αὐτὸς μὲν καθ' ἑαυτὸν ἢ τι οὐδὲν ἔπραττε, πάντα δὲ δὴ καὶ τὰ σμικρότατα ἐς τε τὴν γερουσίαν ἐσέφερε καὶ ἐκεῖνη ἐκοῖνου. ἐπεποιήτο μὲν γὰρ βῆμα ἐν τῇ ἀγορᾷ, ἐφ' οὗ προκαθίζων ἐχρημάτιζε, καὶ συμβούλους ἀεὶ κατὰ τὸν Αὐγουστον παρελάμβανεν, οὐ μέντοι καὶ δῶκει λόγου τι ἄξιον ὃ μὴ καὶ τοῖς ἄλλοις ἐπεκοῖνου. Καὶ ἐς γε τὸ μέσον τὴν ἑαυτοῦ γνώμην τιθεὶς οὐχ ὅπως ἀντειπεῖν αὐτῇ παντὶ τῷ παρρησίαν ἐνεμεν, ἀλλὰ καὶ τὰναντία οἱ ἔστιν ὅτε ψηφισομένων τινῶν ἔφερε.

⁴ *Histoire romaine* 57, 11 : Καὶ μέντοι καὶ εὐπρόσδοτος καὶ εὐπροσήγορος ἰσχυρῶς ἦν.

De plus, comme le fait justement remarquer Janick Auberger¹, la cruauté arbitraire évoquée en 57, 1 ne correspond pas à l'attitude modérée et respectueuse des institutions que Tibère affiche durant le *quinquennium*, c'est-à-dire toute la période allant de l'automne 14 à la mort de Germanicus en octobre 19. Les premières exécutions (l'assassinat d'Agrippa Postumus en 57, 4, la condamnation de Libon en 57, 15 et la mise à mort de Clemens en 57, 16) sont davantage liées à des questions de sûreté de l'État (petit fils d'Auguste, Postumus constituait un rival sérieux, Libon conspirait contre Tibère et Clemens cherchait à le renverser en se faisant passer pour Agrippa), qu'à la crainte paranoïaque de voir ses projets découverts. Le seul « crime » qui semble véritablement ressortir à ce motif dans le livre 57 est mentionné au chapitre 15, où l'empereur, ayant reçu en rêve l'ordre de donner de l'argent à un homme, comprend qu'il est victime d'un sort magique et en fait aussitôt punir l'auteur. Quant au châtement d'Asinius Gallus évoqué dès la fin du chapitre 2 du livre 57, il ne surviendra en réalité que seize années après la séance d'investiture au cours de laquelle il avait indisposé Tibère en affectant de prendre au pied de la lettre sa proposition de partager l'*imperium* en trois commandements distincts². Le portrait liminaire anticipe donc dans une assez large mesure le « tournant despotique » du règne de Tibère, que Dion situe après la mort de Germanicus (évoquée en 57, 18), et qui voit la multiplication des procès *de maiestate* dirigés contre les ennemis supposés de l'empereur. En rabattant sur le nouveau *princeps* d'automne 14, encore porteur d'espairs « républicains », l'image du despote paranoïaque et vieillissant des dernières années, Dion est-il victime, à son insu, d'une illusion rétrospective, ou cherche-t-il au contraire délibérément, par le biais des prolepses, à souligner la continuité profonde entre ces deux « Tibère » ?

La volonté de produire une image de l'empereur enjambant les deux versants de son principat semble confirmée par la focalisation du portrait sur un seul trait de caractère, qui paraît subsumer tous les autres : son goût maniaque pour l'*εἰρωνεία*, c'est-à-dire la parole équivoque et dissimulatrice³. En effet, d'autres composantes de sa

¹ « Cette synthèse illustre davantage un Tibère vieillissant que le Prince à ses débuts », in *Dion Cassius. Histoire romaine. Livres 57-59*, texte traduit et annoté par J. Auberger, « La roue à livres », Les Belles Lettres, Paris, 2004, p. 135.

² Cf. *Histoire romaine* 58, 3.

³ Il s'agit là d'une constante dans les livres impériaux de l'*Histoire romaine* : Caius est ainsi caractérisé par son inconséquence (59, 4), Claude par son influençabilité (60,2) – sa lâcheté, son ivrognerie et sa distraction étant subordonnées à cette caractéristique principale, Néron par sa prodigalité (61, 5)...

personnalité¹ auraient pu également être mentionnées dès 57, 1, comme sa foi superstitieuse dans les pratiques astrologiques², ou encore son caractère éminemment rancunier (qui s'exerce par exemple contre Asinius Gallus³ ou Archelaüs de Cappadoce⁴, ou bien, plus tard encore, contre Agrippine et ses enfants⁵, puis contre les anciens partisans de Séjan⁶) et jaloux (il envie la popularité de Germanicus⁷ ou l'ingéniosité de l'architecte qui avait redressé un grand portique à Rome⁸), mais Dion choisit en réalité de les évoquer plus tard, au fil du récit. Cette réduction du portrait de Tibère à un seul aspect saillant de sa psychologie : la dissimulation, s'explique peut-être en fait par la nécessité dans laquelle se trouve l'historien de concilier les deux facettes apparemment contradictoires de l'empereur : d'un côté le prince libéral, modéré et continent du *quinquennium*, de l'autre le despote sanguinaire, cupide et luxurieux. Comment, en effet, rendre vraisemblable le soudain passage de l'un à l'autre, alors qu'en 58, 22, la mention des déviances sexuelles de Tibère⁹ tranche de manière inattendue avec la continence – ou tout au moins la retenue – que le silence du texte sur la vie amoureuse du prince laissait jusque là supposer ? Pourquoi, en 58, 16, Tibère manifeste-t-il une avidité et un empressement à faire main basse sur les biens des condamnés que rien ne laissait prévoir tant ils semblent éloignés de l'évergétisme déployé par exemple en 57, 10, 3 ou encore 57, 17, 7 à l'occasion des séismes en Asie mineure ? Comment le prince si populaire et accessible (εὐπρόσδοτος καὶ εὐπροσήγορος) de 57, 11 s'est-il mué en ce misanthrope reclus et dédaigneux de Rome évoqué en 58, 1, 58, 21 et 58, 24, le souverain clément (qui, en 57, 9, rejetait les accusations de *maiestate* contre sa personne) en implacable censeur, allant jusqu'à traquer ceux qui ne l'ont pas directement offensé (comme on peut le voir en 57, 23) ?

Le penchant tibérien pour la dissimulation (προσποίησις) viendrait fournir un début de réponse commode. L'image initiale du « bon » prince serait en fait une fiction

¹ Dans son étude comparative de l'image de Tibère chez Tacite, Suétone et Cassius Dion, Manfred BAAR distingue sept composantes du caractère tibérien (*Charakterbild*), présentes à des degrés divers chez les trois historiens : *anxious, tristis, superbus, callidus, intentus ad publicas curas, libidines, avaritia* (BAAR, Manfred, *Das Bild des Kaisers Tiberius bei Tacitus, Sueton und Cassius Dio*, Teubner, Stuttgart, 1990).

² Elle sera finalement évoquée en 57, 15 et 19 ainsi qu'en 58, 27; cf. aussi Suétone, *Tib.*, LXIX.

³ Cf. *Histoire romaine* 57, 2 et 58, 3.

⁴ Cf. *Histoire romaine* 57, 17.

⁵ Cf. *Histoire romaine* 57, 22.

⁶ Cf. *Histoire romaine* 58, 14-16.

⁷ Cf. *Histoire romaine* 57, 6 et 18.

⁸ Cf. *Histoire romaine* 57, 21.

⁹ *Histoire romaine* 58, 22 : ἐκ δὲ δὴ τῶν ἐρώτων, οἷς ἀνέδην καὶ τῶν εὐγενεστάτων καὶ ἀρρένων καὶ θηλειῶν ὁμοίως ἐχρηῖτο διεβάλλετο.

élaborée à dessein par Tibère lui-même pour occulter son essence profonde et se composer un *ethos* de souverain au-delà de tout soupçon, à la hauteur de son principal rival Germanicus, présenté par Dion comme un parangon de toutes les vertus princières : courage, loyauté, tempérance, désintéressement¹. Mais à la mort de son fils adoptif, Tibère aurait alors cessé de jouer la comédie de la vertu, n'en ressentant désormais plus la nécessité une fois libre de tout compétiteur. Telle est l'explication d'abord proposée par l'historien bithynien au revirement complet d'attitude qu'il constate chez le *princeps* en 57, 13 :

Il agissait ainsi à tous égards aussi longtemps que Germanicus fut en vie. Après cela, il modifia en effet beaucoup de ses comportements, soit qu'il eût en germe au fond de lui, dès l'origine, ce qu'il se révéla être par la suite, s'étant composé un personnage aussi longtemps que Germanicus était en vie, parce qu'il voyait que celui-ci aspirait au principat² [...]

Cette explication rejoint l'analyse de Suétone, faisant remonter à l'enfance les premières manifestations de la malignité de Tibère³.

Néanmoins, si nous admettons la validité d'une telle explication, nous nous heurtons alors à une difficulté majeure : car, si le penchant de Tibère pour la dissimulation est aussi invétéré que le suggère Dion en 57, 1, pourquoi, même après la disparition de Germanicus, l'empereur exposerait-il brusquement au grand jour son être véritable⁴ ? Certes, on peut toujours considérer, comme le fait du reste Suétone⁵, que la retraite sur l'île-forteresse de Capri suffisait à soustraire aux regards du public les turpitudes impériales, délivrant ainsi Tibère du souci de « paraître ». Cependant, son départ définitif de Rome (58, 1) ne survient que sept ans après la mort de Germanicus (57, 18). Il n'y a donc rien de logique ni de psychologiquement vraisemblable dans cette volte-face : en effet, ou bien la dissimulation est opportuniste et relève d'une stratégie politique délibérée, contrôlée par le sujet, ou bien elle est consubstantielle à l'homme et,

¹ Cf. son portrait « posthume » en 57, 18.

² *Histoire romaine* 57, 13 : Ταῦθ' οὕτω πάντα μέχρι γε καὶ ὁ Γερμανικὸς ἔζη ἐποίει· μετὰ γὰρ τοῦτο συχνὰ αὐτῶν μετέβαλεν, εἴτ' οὖν φρονῶν μὲν οὕτως ἀπὸ πρώτης ὡς ὕστερον διέδειξε, πλασάμενος δὲ ἐφ' ὅσον ἐκεῖνος ἐβίω, ἐπειδὴ περ ἐφεδρεύοντα αὐτὸν τῇ ἡγεμονίᾳ ἐώρα...

³ *Tib.*, LVII, 1-2 : *Saeva ac lenta natura ne in puero quidem latuit ; [...] Sed aliquanto magis in principe eluxit, etiam inter initia cum adhuc fauorem hominum moderationis simulatione captaret.*

⁴ La même difficulté a d'ailleurs été soulevée par les commentateurs de Tacite, notamment F. B. Marsh, qui constate : “*That a man could successfully conceal his real character till he was nearing seventy and then throw off the disguise did not seem to Tacitus in any way improbable.*” (MARSH, Frank Barr, *The reign of Tiberius*, New York, Oxford University Press, 1931).

⁵ Cf. *Tib.*, XLII : *Ceterum secreti licentiam nactus et quasi ciuitatis oculis remotis, cuncta simul uitia male diu dissimulata tandem profudit.*

dans ce cas, permanente et indépendante de sa volonté. Dion semble d'ailleurs bien conscient de cette aporie, dans la mesure où il avance en 57, 13 une deuxième hypothèse explicative quant au changement de comportement de Tibère :

[...] soit qu'étant d'un bon naturel, il s'égarât une fois privé de son rival¹.

La mort de Germanicus, en mettant fin à une émulation vertueuse entre les deux hommes, aurait ainsi entraîné la perte morale de Tibère en même temps qu'une réorientation du principat dans un sens plus autoritaire et « monarchique » au sens étymologique du terme.

On peut donc finalement s'interroger : en faisant preuve de cruauté à l'égard de ses adversaires déclarés ou présumés, Tibère réalise-t-il sa nature, ou bien la dévoie-t-il au contraire ? La mort de Germanicus marque-t-elle le passage de l'apparence à l'essence, agissant comme un révélateur des vices latents du *princeps*, ou bien constitue-t-elle le point de départ d'un processus de corruption graduelle et irréversible d'un dirigeant pourtant initialement animé des meilleures intentions ? Dans le deuxième cas, la part d'ombre du personnage serait – comme pour Hannibal chez Polybe – en grande partie contingente, liée au hasard des circonstances historiques (si Germanicus n'était pas mort si prématurément, Tibère se serait montré différent), dans le premier en revanche, elle fait partie intégrante du personnage. On remarquera que Dion s'abstient de trancher entre ces deux *scenarii*, bien que la remarque faite en 56, 45 à propos du successeur d'Auguste suggère qu'il n'était pas dépourvu de « tares originelles » laissant augurer un règne en demi-teinte – mais il s'agit peut-être là encore d'une illusion rétrospective². Au fond, le despote paranoïaque qui nous est présenté dans le livre 58 n'est peut-être pas plus proche du « vrai » Tibère que le prince modéré et respectueux du peuple des débuts.

Que savons-nous finalement de la véritable nature du troisième César en lisant les livres 57 et 58 de l'*Histoire romaine* ? Rien, ou fort peu, sinon que nous ne pouvons la connaître avec certitude, et c'est paradoxalement cette absence de caractérisation

¹ *Histoire romaine* 57, 13 : [...] εἶτε καὶ πεφυκὸς μὲν εἶ, ἐξοκειλάς δ' ὅτε τοῦ ἀνταγωνιστοῦ ἐστερήθη.

² *Histoire romaine* 56, 45 : « Au reste, la différence fut en tout si grande entre les deux empereurs, que quelques historiens ont soupçonné Auguste d'avoir à dessein choisi Tibère pour son successeur, bien que connaissant parfaitement son caractère, afin de se faire mieux apprécier lui-même » (traduction É. Gros). Ce motif du choix du « pire successeur » se retrouvera en 58, 23 avec la désignation de Caius par Tibère, et constitue ce que Pelling nomme un *trans-regnal theme*.

précise qui le caractérise le mieux. En effet, comme Dion l'exprime aussi bien en 57, 1¹ qu'en 58, 27², Tibère est celui qui, d'un bout à l'autre de son principat, ne cesse d'embarrasser son entourage, parce qu'on ne peut le cerner avec précision, quand bien même on penserait avoir trouvé la clé de l'énigme qu'il constitue³. Et cet embarras vaut, semble-t-il, pour l'historien lui-même, qui se montre réticent à prononcer un jugement trop définitif à son encontre, d'où les deux suppositions de 57, 13 déjà citées, concernant les raisons de son changement d'attitude à la mort de Germanicus, ou encore le bilan *in utramque partem* à la fin de son règne :

Tibère, qui était doté de nombreuses qualités et de nombreux vices, et s'était abandonné exclusivement aux unes puis aux autres comme s'ils eussent été les seuls, s'éteignit donc le vingt-sixième jour de mars⁴.

S'il existe un dénominateur commun aux différentes facettes apparemment si contradictoires du personnage, c'est donc peut-être moins en Tibère lui-même qu'il faut le rechercher que dans les réactions qu'il suscite chez les autres, et qui donnent à son règne une couleur singulière. Encore convient-il de se demander si, aux yeux de Cassius Dion comme à ceux de ses lecteurs, ce *leitmotiv* de la confusion causée par un *princeps* impénétrable suffit véritablement à individualiser Tibère et à le distinguer des autres grands acteurs présidant aux destinées de l'Empire romain.

Dessiner les contours d'une personnalité à la fois singulière et emblématique : la dissimulation tibérienne, entre particularité et généralité

¹ Cf. *Histoire romaine* 57, 1 : πάνυ γὰρ πολὺν ὄχλον παρεῖχεν, εἴτε τις ἐναντιοῖτο οἷς ἔλεγεν εἴτε καὶ συναίρουτο· (« Et assurément, il causait beaucoup d'embarras, soit qu'on s'opposât à ses paroles soit qu'on les approuvât », traduction M. Platon).

² *Histoire romaine* 58, 27 : Πολλάκις, οἷα ἐν γήρᾳ καὶ νόσῳ μὴ ὀξεῖα, κατὰ βραχὺ μαραινόμενος τοτὲ μὲν ὅσον οὐκ ἀπέψυχε τοτὲ δὲ ἀνερρώνυτο, κάκ τούτων πολλὴν μὲν ἠδονὴν τοῖς τε ἄλλοις καὶ τῷ Γαίῳ ὡς καὶ τελευτήσων, πολὺν δὲ καὶ φόβον ὡς καὶ ζήσων, ἐνεποίει. (« Mais souvent, comme un homme âgé atteint d'un mal diffus, dans un lent dépérissement, il était parfois près de rendre l'âme, et parfois, au contraire, reprenait des forces, et la perspective de sa mort remplissait Gaius et les autres de joie, tandis qu'ils étaient terrifiés à l'idée de le voir vivre », traduction M. Platon).

³ Cf. *Histoire romaine* 57, 1 : Καὶ εἰ μὲν μόνα ταῦτ' εἶχεν, εὐφύλακτος ἂν τοῖς ἐς πεῖραν αὐτοῦ ἐλθοῦσιν ἦν· πρὸς γὰρ τοὶ τὸ ἐναντιώτατον πάντα ἂν λαμβάνοντες ἐκ τοῦ ἴσου τὸ τε μὴ βούλεσθαι δὴ τι αὐτὸν τῷ πάνυ ποθεῖν καὶ τὸ ὀρέγεσθαι τινοῦ τῷ μὴ ἐφίεσθαι ἐνόμιζον· νῦν δὲ ὠργίζετο εἴ τις αὐτοῦ συνεῖς φανερὸς ἐγένετο, καὶ πολλοὺς οὐδὲν ἄλλο σφίσις ἢ ὅτι συνενόησαν αὐτὸν ἐγκαλέσαι ἔχον ἀπέκτεινεν. (« Et, s'il s'en était tenu à cette seule position, il eût été aisé pour ceux qui finissaient par le connaître par la force de l'expérience de se tenir sur leurs gardes. En effet, en interprétant toute chose en fonction de son contraire, ils auraient pensé que tel refus était le signe d'un vif désir et telle aspiration une marque d'indifférence. Mais il s'emportait si quelqu'un l'avait visiblement percé à jour, et il en fit périr plus d'un pour ce seul motif », traduction M. Platon).

⁴ Cf. *Histoire romaine* 58, 28 : Τιβέριος μὲν δὴ πλείστας μὲν ἀρετὰς πλείστας δὲ καὶ κακίας ἔχων, καὶ ἐκατέρως αὐταῖς ὡς καὶ μόναις κεκρημένος.

Si, comme l'affirme Pelling, le portrait du nouveau *princeps* au début du livre 57 marque, sur le plan narratif et formel¹, une rupture avec les livres augustéens, on peut cependant s'interroger sur sa capacité d'individuation, c'est-à-dire son aptitude à faire émerger Tibère comme un acteur unique et singulier de l'Histoire romaine, se démarquant de ses prédécesseurs (Auguste en particulier, mais aussi César ou Pompée) autant que de ses successeurs, immédiats (Caius) ou plus éloignés (Flaviens, Antonins, Sévères...).

Éludant en effet la description physique du nouveau maître de Rome (ce n'est que plus tard, et de manière incidente, que nous seront révélées sa myopie et sa calvitie²), la présentation de Tibère commence par deux qualificatifs : Τιβέριος δὲ εὐπατρίδης μὲν ἦν καὶ ἐπεπαίδευτο, mettant en avant ses qualités à la fois sociales (naissance patricienne) et intellectuelles (c'est un lettré, formé dès son enfance aux disciplines libérales). Ces deux éléments de caractérisation, pour élogieux qu'ils soient, manquent assurément d'individuation : Néron, entre autre, est lui aussi dit εὐπατρίδης, même si c'est pour lui reprocher ensuite une attitude d'histriion indigne de son rang³. Quant à sa bonne éducation, même si la forme ἐπεπαίδευτο constitue un *hapax* dans *l'Histoire romaine*, Tibère la partage manifestement avec Germanicus⁴, Claude⁵, Hadrien⁶, Antonin¹, et,

¹ PELLING, *op. cit.* p. 127: "57.1 marks a strong break, and these reigns are extremely self-contained".

² Dion mentionne la myopie (ἀμβλυωπία) en 57, 2 comme l'un des deux motifs mis en avant par Tibère pour refuser l'*imperium*. L'allusion à sa calvitie survient bien plus tard, en 58, 19, à travers la mention du préteur Lucius Caesianus, qui, lors des Florales, aurait par dérision engagé des hommes chauves pour remplir tous les offices et fait éclairer les citoyens par « cinq mille esclaves à la tête rasée », sans pour autant être inquiété par l'empereur : διὰ φαλακρῶν ἐν τοῖς Φλωραλίοις μέχρι νυκτὸς ἐπὶ τῆ τοῦ Τιβερίου γλευασία, ὅτι τοιοῦτος ἦν, ποιήσαντος, καὶ φῶς τοῖς ἀπιούσιν ἐκ τοῦ θεάτρου διὰ πεντακισχιλίων παιδῶν ἀπεξυρημένων παρασχόντος. En cela, le portrait liminaire de Tibère diffère de celui de Claude, qui mentionne les tares physiques du *princeps* (60, 2, 1-3) avant ses principaux traits de caractère, faiblesse d'âme et lâcheté (60, 2, 4-6).

³ Cf. *Histoire romaine* 63, 9, 1 : « Si encore il se fût contenté de ces extravagances, il n'eût été que ridicule. Et pourtant qui aurait supporté d'entendre, je ne dis pas de voir, un Romain, un sénateur, un patricien (εὐπατρίδην), un grand pontife, un empereur Auguste, se faisant inscrire sur l'album parmi les combattants, exerçant sa voix [...] » (traduction É. Gros & V. Boissée).

⁴ Cf. *Histoire romaine* 57, 18 : παιδεία τε ἅμα καὶ ῥώμη διέπρεπε, « il se distinguait autant par son instruction que par sa force » (traduction M. Platon).

⁵ Cf. *Histoire romaine* 60, 2 : ἐγένετο δὲ τὴν μὲν ψυχὴν οὐ φαῦλος ἀλλὰ αἰεὶ καὶ ἐν παιδείᾳ ἤσκητο, ὥστε καὶ συγγράμματα τινὰ (« Son esprit n'était pas sans distinction: il s'était exercé aux lettres assez pour avoir composé des mémoires », traduction É. Gros & V. Boissée).

⁶ Cf. *Histoire romaine* 69, 3 : φύσει δὲ φιλόλογος ἐν ἑκατέρᾳ τῇ γλώσσῃ· καὶ τινὰ καὶ περὶ καὶ ἐν ἔπεσι ποιήματα παντοδαπὰ καταέλοιπε. φιλοτιμία τε γὰρ ἀπλήστῳ ἐχρήτο, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ τᾶλλα πάντα καὶ τὰ βραχύτατα ἐπετήδευε· καὶ γὰρ ἐπλασε καὶ ἔγραφε καὶ οὐδὲν ὅ τι οὐκ εἰρηνικὸν καὶ πολεμικὸν καὶ βασιλικὸν καὶ ἰδιωτικὸν εἰδέναι ἔλεγε (« il avait un penchant naturel pour l'étude des deux langues, et il a laissé plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en vers, de diverses espèces. Il était d'une ambition insatiable ; aussi s'adonnait-il à toutes les études, même

dans une moindre mesure, Trajan². Du reste, ces deux termes, εὐπατρίδης et ἐπεπαίδευτο, semblent suffire à résumer l'origine sociale et les années de formation de Tibère, sur lesquelles l'historien bithynien n'est pas plus prolixe. En effet, contrairement à l'usage de biographes comme Suétone³, il s'abstient de rappeler les ancêtres et ascendants du nouveau César (il est vrai que son père, Claudius Tiberius Néron, avait déjà été mentionné en 48, 15, et que sa mère Livie occupait déjà une place relativement importante dans les livres augustéens à partir de 53). Il ne précise pas davantage le contenu de l'éducation reçue par Tibère, qui ne paraît en rien différer de l'enseignement traditionnellement dispensé aux jeunes nobles romains (on a déjà vu son éloquence à l'œuvre au livre 56, chapitres 35-41, à l'occasion de l'oraison funèbre d'Auguste, et l'on apprendra plus loin, en 57, 15, qu'il maîtrise parfaitement la langue grecque, bien qu'il réproouve son usage au Sénat). L'enfance, non comme lieu de formation de la personnalité adulte (une telle idée, héritée de la psychanalyse, serait parfaitement anachronique) mais comme espace de la manifestation précoce de l'ἀριστεία, excellence morale de celui qui sera un jour appelé à commander les hommes⁴, ne semble pas intéresser Dion ici. Ce qui retient principalement son attention, c'est l'homme « fait », le quinquagénaire brusquement confronté à l'exercice du pouvoir suprême. Tout ce qui précède son avènement, y compris l'expérience politique et militaire acquise sous Auguste, importe donc peu, seul compte l'homme politique, ce qui peut expliquer également le soin particulier accordé ici à l'éthopée au détriment de la description physique, moins à même d'éclairer les grandes décisions du principat qui s'ouvre.

De fait, être patricien et avoir reçu une éducation libérale constituaient sans doute le *minimum* requis pour devenir *princeps* aux yeux d'un sénateur comme Cassius Dion,

aux plus frivoles ; il sculptait, il peignait, et prétendait n'ignorer aucun des arts de la paix et de la guerre, aucune des obligations d'un prince, et d'un particulier. », traduction É. Gros & V. Boissée).

¹ Cf. *Histoire romaine* 71, 1 : αὐτὸς μὲν γὰρ ἀσθενὴς ἦν τῷ σώματι καὶ τὰ πολλὰ λόγοις ἐσχόλαζε (λέγεται γὰρ καὶ αὐτοκράτωρ ὄν μὴ αἰδεῖσθαι μηδὲ ὀκνεῖν ἐς διδασκάλου φοιτᾶν, ἀλλὰ καὶ Σέξτω προσιέναι τῷ ἐκ Βοιωτῶν φιλοσόφῳ, καὶ ἐς ἀκρόασιν τῶν ῥητορικῶν Ἑρμογένους λόγων μὴ ὀκνησαι παραγενέσθαι (« Antonin était faible de tempérament et donnait à l'étude presque tout son temps (on dit que, même étant empereur, il ne rougissait pas de se rendre chez ses professeurs, qu'il fréquentait le philosophe Sextus de Béotie, et qu'il ne craignait pas d'aller écouter les leçons du rhéteur Hermogène ; d'ailleurs il était surtout attaché à la secte stoïcienne) », traduction É. Gros & V. Boissée).

² Cf. *Histoire romaine* 68, 7 : παιδείας μὲν γὰρ ἀκριβοῦς, ὅση ἐν λόγοις, οὐ μετέσχε, τὸ γε μὴν ἔργον αὐτῆς καὶ ἠπίστατο καὶ ἐποίει (« Sans avoir la science parfaite de l'éloquence, il en connaissait les procédés et les mettait en pratique. », traduction É. Gros & V. Boissée).

³ Cf. Suétone, *Tib.*, I-IV.

⁴ Hérodote à propos de Cyrus (*Histoires*, I, 114), ou encore Plutarque au sujet d'Alexandre (*Vie d'Alexandre*, VI) nous en fournissent des exemples fameux.

qui ne se prive pas d'ailleurs de témoigner son mépris envers ceux qui y dérogent, tels Macrin¹, Séjan² ou Plautien³ qui prétendent indûment s'élever au-delà de ce que leur rang équestre leur permet d'espérer. Il n'y a donc jusque là rien de bien original et de nature à mettre en relief la figure de Tibère. C'est sans doute pourquoi la suite de la description se veut plus précise, introduisant à la fois un « bémol » dans la tonalité jusqu'alors platement élogieuse de la présentation et un élément de caractère véritablement distinctif, souligné par l'emploi du superlatif : φύσει δὲ ιδιωτάτη ἐκέχρητο (« il était doté d'un caractère tout à fait singulier »). En quoi consiste, aux yeux de Dion, cette radicale singularité tibérienne ? Dans son talent propre pour la dissimulation, que nous avons déjà évoqué *supra*, et qui est longuement illustré par l'historien dans la suite de la section, à grand renfort d'antithèses et de parallélismes mettant en lumière les contradictions entre la parole et les sentiments du *princeps* :

En effet, il ne laissait rien paraître de ses désirs et ne voulait pour ainsi dire rien de ce qu'il prétendait vouloir, mais, tenant des discours totalement opposés à ses inclinations, il rejetait tout ce qui l'attirait et mettait en avant tout ce qui ne présentait pas le moindre attrait pour lui. Il s'emportait pour des affaires qui étaient loin de susciter sa colère et semblait montrer de l'indulgence à l'égard de celles qui l'irritaient le plus. Il manifestait une pitié apparente pour ceux qu'il châtiât sévèrement et rudoyait ceux à qui il accordait son pardon. Il pouvait considérer son pire ennemi comme son meilleur ami et traiter son ami le plus intime comme un parfait étranger⁴.

L'énumération des différentes situations dans lesquelles se manifeste la προσποίηση impériale (devant ce qu'il aime ou face à ce qu'il déteste, quand il est irrité ou quand il est satisfait, quand il est en présence de proches ou au contraire d'adversaires...) est l'occasion d'un morceau rhétorique dans le goût de la Seconde sophistique, jouant plaisamment de l'art de la *variatio*. Mais cette impénétrabilité et ce goût du secret sont-ils réellement l'apanage de Tibère, ou, comme le dit Dion, la marque d'une φύσις ιδιωτάτη ?

¹ Cf. *Histoire romaine* 78, 18 et 41.

² Cf. *Histoire romaine* 57, 19 et 58, 4.

³ Cf. *Histoire romaine* 75, 14-16.

⁴ Traduction M. Platon. Cf. *Histoire romaine* 57, 1 : οὔτε γὰρ ὧν ἐπεθύμει προσεποιεῖτό τι, καὶ ὧν ἔλεγεν οὐδὲν ὡς εἰπεῖν ἐβούλετο, ἀλλ' ἐναντιωτάτους τῇ προαιρέσει τοὺς λόγους ποιοῦμενος πᾶν τε ὃ ἐπόθει ἠρνεῖτο καὶ πᾶν ὃ ἐμίσει προετίεινετο· ὠργίζετό τε ἐν οἷς ἦκιστα ἐθυμοῦτο, καὶ ἐπιεικῆς ἐν οἷς μάλιστα ἠγανάκτει ἐδόκει εἶναι· ἠλέει τε δῆθεν οὐς σφόδρα ἐκόλαζε, καὶ ἐχαλέπαιεν οἷς συνεγίνωσκε· τὸν τε ἐχθιστον ὡς οικειότατον ἔστιν ὅτε ἑώρα, καὶ τῷ φιλάτῳ ὡς ἄλλοτριωτάτῳ προσεφέρετο.

En effet, bien que notre historien semble présenter la dissimulation comme une ligne de conduite personnelle de Tibère : « En somme, il estimait que le prince ne devait pas dévoiler clairement le contenu de ses pensées. Car, disait-il, il en résultait nombre d'échecs cuisants, tandis que l'attitude opposée permettait d'obtenir des succès bien plus nombreux et plus considérables¹ », c'est une loi politique de l'*Histoire romaine* que ceux qui savent le mieux dissimuler leurs ambitions ont généralement plus de chance d'obtenir le pouvoir et de le conserver une fois obtenu. Ainsi, on observe un comportement similaire chez Pompée, en 36, 22, lorsqu'il feint de refuser l'*imperium* que Gabinius propose de lui confier pour combattre les pirates², ou encore chez les triumvirs de 60 av. J.-C.³, puis chez Auguste lui-même lorsqu'il affecte de déposer le pouvoir en 53, 2-11 tout en espérant le confirmer par ce renoncement même⁴, pour ne citer que les prédécesseurs de Tibère⁵. Nous retrouvons donc ici un thème « trans-règne » (pour reprendre la terminologie de Pelling), qui déborde largement le cadre des deux livres tibériens. Cette prégnance du thème de la dissimulation dans l'*Histoire romaine* s'explique sans doute en grande partie par l'importance accordée par le sénateur bithynien aux institutions politiques. Comme en témoignent ses réflexions en 36, 18 à propos de la piraterie⁶, Dion croit en effet à la permanence de la nature

¹ Traduction M. Platon. Cf. *Histoire romaine* 57, 1 : τό τε σύμπαν οὐκ ἡξίου τὸν αὐταρχοῦντα κατάδηλον ὄν φρονεῖ εἶναι· ἕκ τε γὰρ τούτου πολλὰ καὶ μεγάλα πταίεσθαι καὶ ἐκ τοῦ ἐναντίου πολλῶν πλείω καὶ μείζω κατορθοῦσθαι ἔλεγε.

² *Histoire romaine* 36, 22 : « Pompée, qui désirait vivement ce commandement et qui estimait désormais, par ambition personnelle et en raison de l'empressement du peuple, que ce n'était même plus un honneur de l'obtenir, mais un déshonneur de ne pas l'obtenir, constatant l'opposition des Grands, voulut donner l'impression qu'il y était contraint (ἡβουλήθη δοκεῖν ἀναγκάζεσθαι). Car il faisait semblant en général de ne pas désirer le moins du monde ce qu'il voulait (Ἦν μὲν γὰρ καὶ ἄλλως ὡς ἥκιστα προσποιοῦμενος ἐπιθυμεῖν ὃν ἤθελε·) ; en la circonstance, il feignit (ἐπλάττετο) encore plus, parce qu'il aurait suscité la jalousie en briguant de lui-même ce commandement, et parce que ce serait glorieux d'être désigné même contre son gré comme le général le plus apte à commander. » (traduction M. Coudry & G. Lachenaud, CUF, 2014) ; de même, dans sa *recusatio imperii*, en 36, 25, Pompée affirme qu'« il ne convient point à l'homme de bien de rechercher le pouvoir avec ardeur » (Οὔτε γὰρ ἄλλως ἀγαθοῦ ἀνδρός ἐστίν, ἄρχην ἐπιθυμεῖν). Enfin, en 36, 43, il feint d'être mécontent des décrets rendus, tout en s'en réjouissant intérieurement : μαθὼν δὲ τὰ δεδογμένα, προσεποιεῖτο μὲν ἄχθεσθαι, ὡς καὶ πρότερον, καὶ τοῖς ἀντιστασιώταις ὡς καὶ πράγματα αἰεὶ ποτε αὐτῷ, τοῦ καὶ πταῖσά τι, παρέχουσιν ἐπεκάλει· ἀσμεναίτατα δὲ αὐτὰ ἀναδεξάμενος...

³ Cf. *Histoire romaine* 37, 58 : « Voilà donc quelle était la situation politique à Rome du fait de ces hommes, qui cachèrent le plus longtemps possible leur pacte (ἐπὶ πλείστον ὅσον τὴν συνωμοσίαν σφῶν ἀποκρυψάμενοι.). Ils faisaient tout ce qu'ils avaient décidé, tout en feignant et en affichant des intentions exactement inverses (ἐσχηματίζοντο δὲ καὶ προεβάλλοντο τὰ ἐναντιώτατα), afin d'être découverts le plus tard possible, quand ils se seraient suffisamment préparés » (traduction M. Coudry & G. Lachenaud, CUF, 2014).

⁴ *Histoire romaine* 53, 2, 6 : Εὐδοκιμῶν τε οὖν ἐπὶ τούτοις καὶ ἐπαινούμενος ἐπεθύμησε καὶ ἑτέραν τινὰ μεγαλοφυχίαν διαδείξασθαι ὅπως καὶ ἐκ τοῦ τοιοῦτου μᾶλλον τιμηθεῖη καὶ παρ' ἐκόντων δὴ τῶν ἀνθρώπων τὴν μοναρχίαν βεβαιώσασθαι τοῦ μὴ δοκεῖν ἄκοντας αὐτοὺς βεβιάσθαι, « Ainsi donc, alors qu'il était encensé et loué pour son action, il désira faire montre d'une autre magnanimité, pour qu'un tel geste lui assurât encore plus de considération, et consolider la monarchie avec le consentement des hommes, sans qu'ils s'y sentent contraints et forcés. » (Traduction M. Bellissime, *Édition, traduction et commentaire des livres 52 et 53 de Cassius Dion*, Histoire romaine (thèse sous la direction de V. Fromentin), Bordeaux, 2013).

⁵ Pour ce qui est de ses successeurs, on peut par exemple mentionner Domitien, qualifié de κρυψίνους.

⁶ *Histoire romaine* 36, 18 : Οἱ καταποντιστὰὶ ἐλύπον μὲν αἰεὶ τοὺς πλείοντας, ὥσπερ καὶ τοὺς ἐν τῇ γῆ οἰκοῦντας οἱ τὰς ληστείας ποιοῦμενοι. Οὐ γὰρ ἐστὶν ὅτε ταῦτ' οὐκ ἐγένετο, οὐδ' ἂν παύσαιτό ποτε, ἕως δ' ἂν ἡ αὐτὴ φύσις

humaine : placés dans les mêmes situations, les hommes tendent, selon lui, à réagir de manière identique. Or le régime du principat, mis en place par Auguste mais préfiguré par la multiplication des magistratures exceptionnelles à la fin de la République, repose sur une dichotomie entre apparence républicaine et réalité monarchique du pouvoir¹, et sur l'affaiblissement du débat public au profit d'une gestion plus personnelle et moins transparente des affaires de l'Etat – explicitement mis en évidence par Dion en 53, 19, 3 lorsqu'il oppose la publicité des événements politiques sous la République à l'opacité des décisions prises dans le secret du palais impérial après Actium². Il était donc sinon naturel du moins inévitable que cette duplicité du système « déteignît » en quelque sorte sur celui qui en était l'émanation suprême, à savoir l'empereur. Maintenir l'équivoque en se présentant comme le premier des citoyens tout en assumant parallèlement un *imperium* illimité nécessitait en effet de la part d'Auguste et de ses successeurs un certain talent de comédien - Mécène prévient d'ailleurs Octave en 52, 34, 2 qu'il « pass(era) (s)a vie sur la scène du monde entier (ἐν ἐνί τινι τῆς ὅλης οἰκουμένης θεάτρῳ)³ », tout comme cela exigeait de la part des sénateurs une certaine capacité à « lire entre les lignes » des déclarations impériales afin de ne pas commettre d'impair. Ces qualités d'« exégète » semblent particulièrement requises dans le cas de Tibère, dont les volontés se révèlent très difficiles à interpréter :

Et assurément, il causait beaucoup d'embarras, soit qu'on s'opposât à ses paroles soit qu'on les approuvât. Car, comme il voulait qu'on réalisât son véritable souhait tout en paraissant souhaiter autre chose, il avait sous la main des hommes qui le contredisaient complètement dans un cas comme dans l'autre, et pour cela, il haïssait les uns en raison de ses véritables sentiments et les autres eu égard à sa volonté apparente⁴.

ἀνθρώπων ἦ· (« Les pirates harcelaient constamment les navigateurs, tout comme les brigands à l'égard des habitants du continent. Aucune époque n'a été à l'abri de ces pratiques, et elles ne cesseront jamais, tant que la nature humaine restera la même. », traduction M. Coudry & G. Lachenaud, CUF, 2014).

¹ Cf. la fin du discours de Mécène à Auguste en 52, 40 : Ὡς εἴ γε τὸ μὲν πρᾶγμα τὸ τῆς μοναρχίας αἰρή, τὸ δ' ὄνομα τὸ τῆς βασιλείας ὡς καὶ ἐπάρατον φοβῆ, τοῦτο μὲν μὴ προσλάβῃς, τῇ δὲ δὴ τοῦ Καίσαρος προσηγορία χρώμενος αὐτάρχει [...] ὥστε σε πᾶν τὸ τῆς βασιλείας ἔργον ἄνευ τοῦ τῆς ἐπωνυμίας αὐτῆς ἐπιφθόνου καρποῦσθαι. (« De sorte que, si tu optes dans les faits pour la monarchie mais redoutes le nom de royauté parce qu'il est maudit, ne retiens pas ce terme et règne en souverain sous l'appellation de "César" [...] si bien que tu bénéficieras de la réalité du pouvoir monarchique sans subir la haine attachée à son nom. », traduction M. Bellissime, 2013).

² *Histoire romaine* 53, 19, 3 : Ἐκ δὲ δὴ τοῦ χρόνου ἐκείνου τὰ μὲν πλείω κρύφα καὶ δι' ἀπορρήτων γίνεσθαι ἤρξατο (« Mais depuis ce moment-là, on commença à agir en cachette et en secret pour la plupart des choses. », traduction M. Bellissime, 2013).

³ Traduction M. Bellissime, 2013.

⁴ Traduction M. Platon. Cf. *Histoire romaine* 57, 5-6 : πάνυ γὰρ πολὺν ὄχλον παρεῖχεν, εἴτε τις ἐναντιοῦτο οἷς ἔλεγεν εἴτε καὶ συναίροτο· τὸ μὲν γὰρ ἀληθῶς γενέσθαι τὸ δὲ δοκεῖν βούλεσθαι ἐθέλων, πάντως τέ τινας πρὸς ἐκάτερον ἐναντιουμένους εἶχε, καὶ διὰ τοῦτο τοὺς μὲν τῆς ἀληθείας τοὺς δὲ τῆς δοκίσεως ἔνεκα ἤχθαιρε.

Ce motif de l' ὄχλος, l'embarras causé chez les sénateurs ou les courtisans par un empereur indéchiffrable, est également un motif « trans-règne » que l'on va retrouver en particulier avec l'inconstant Caius :

Aussi ne savait-on ni quel langage ni quelle conduite tenir avec lui ; ceux qui réussissaient le devaient plutôt au hasard qu'à leur prudence¹.

Mais il était déjà présent dans les livres augustéens, en particulier en 53, 11, où les sénateurs se retrouvent face à un dilemme après la *recusatio imperii* d'Octavien :

Pendant que César lisait son discours, les sénateurs réagissaient diversement : si quelques-uns savaient les intentions de César et applaudissaient en connaissance de cause, les autres, en revanche, soit considéraient ce discours avec méfiance, soit croyaient que César était sincère, et ils furent donc tous autant surpris, soit par son artifice, soit par sa décision, et blessés, soit par son procédé, soit par son changement d'avis (dès cette époque, en effet, certains n'avaient plus que haine pour la démocratie, un régime séditieux à leurs yeux, et, satisfaits de l'évolution des institutions, ils soutenaient César de tout cœur). Mais alors qu'ils n'avaient pas tous compris la même chose, ils avaient la même intention. En effet, ceux qui croyaient César ne pouvaient pas montrer leur joie (parce que ceux qui étaient d'accord avec lui avaient peur de le dire et que les autres gardaient un espoir) et ceux qui ne le croyaient pas n'osaient pas le critiquer et lui faire de reproches (soit parce qu'ils avaient peur de le faire, soit parce qu'ils ne le voulaient pas) : par conséquent, tous se forçaient à le croire ou faisaient mine de et nul n'osait ou ne voulait louer sa décision et, pendant et après son discours, les sénateurs ne cessaient, au contraire, de crier, réclamant la monarchie et multipliant les arguments en sa faveur, jusqu'à ce que César n'ait, semble-t-il, d'autre choix que d'accepter le pouvoir absolu².

Ce portrait de Tibère, qui paraît privilégier les motifs « trans-règnes » au détriment des détails personnels, a donc quelque chose de décevant si l'on se réfère aux attentes d'un lecteur actuel, curieux avant tout de la personnalité authentique et originale de l'empereur, et les jugements négatifs, témoins de cette frustration, n'ont d'ailleurs pas manqué : selon Ronald Syme par exemple, « cela manque de mordant, d'intensité et de couleur ; c'est antithétique mais non épigrammatique, tortueux sans profondeur, et pompeusement résumé³ ». Pelling lui-même concède que le tableau « semble manquer de consistance⁴ ».

¹ *Histoire romaine* 59, 4 : Ὡστε μηδένα μήθ' ὄ τι εἰπεῖν μήθ' ὄ τι ποιῆσαι χρῆ πρὸς αὐτὸν εἰδέναι, ἀλλ' ὅσοι τι καὶ κατάρθωσαν, ἐκ συντυχίας μᾶλλον ἢ γνώμης τυχεῖν αὐτοῦ.

² Traduction M. BELLISSIME, 2013.

³ SYME, Ronald, *Tacitus*, Oxford, 1958, p. 273 : “It lacks bite, intensity, and colour ; it is anthetic but not epigrammatical, tortuous without profundity, and portentously abstract”.

⁴ PELLING, *op. cit.*, p. 126 : “This seems poor stuff”.

On pourra toutefois objecter que la quête d'originalité n'était pas ce qui animait principalement Dion, plus soucieux sans doute d'introduire une continuité thématique dans ses livres impériaux bien séquencés en règnes. Faut-il pour autant renoncer à considérer la singularité de la figure de Tibère ? La méprise vient peut-être d'une mauvaise interprétation de la notion de « différence ». Celle-ci, en effet, pourrait reposer sur une variation de degré plus que de nature. En rapprochant attentivement Tibère des autres *imperatores* « dissimulateurs » de l'*Histoire romaine*, on voit alors se dessiner de subtiles nuances. Prenons l'exemple de Jules César, ainsi décrit par Dion en 38, 11, 4 :

Jamais il ne cédait à l'emportement, il guettait l'occasion favorable et la plupart du temps il frappait sans que les gens s'en rendent compte. Car il voulait agir non pas en donnant l'impression de se défendre, mais afin de tout régler à son avantage en s'attirant le moins de haine possible. Il infligeait donc les châtiments sans se faire remarquer et au moment où c'était le moins prévisible, à la fois pour préserver sa réputation en évitant de donner l'impression d'un tempérament irascible et pour éviter que quiconque ne fût sur ses gardes parce qu'il était prévenu et ne tentât au préalable de lui faire du mal avant d'en subir¹.

Cette attitude rappelle évidemment celle de Tibère qui « semblait montrer de l'indulgence à l'égard des affaires qui l'irritaient le plus » (ἐπιεικῆς ἐν οἷς μάλιστα ἠγανάκτει ἐδόκει εἶναι) – ce que confirmera par la suite son attitude à l'égard d'Asinius Gallus, qu'il recevra à sa table en même temps qu'il obtient sa condamnation au Sénat², et de Séjan, qu'il feint d'exalter pour mieux l'abattre³. Même prudence en apparence, même volonté de préserver sa réputation. Cependant, Dion ajoute avant cela que Tibère « s'emportait pour des affaires qui étaient loin de susciter sa colère » : ὠργίζετό τε ἐν οἷς ἥκιστα ἐθυμοῦτο. La double antithèse ἐπιεικῆς/ἠγανάκτει et ὠργίζετό/ἥκιστα ἐθυμοῦτο, renforcée par le chiasme sémantique, introduit ici une composante supplémentaire,

¹ Traduction G. Lachenaud & M. Coudry, 2014. Οὐ γὰρ ὅπως δόξειεν ἀμύνεσθαι τινὰς ἐπρασσεῖν, ἀλλ' ὅπως ὅτι ἀνεπιφρονότατα πρὸς τὸ συμφέρον ἐναντῶ πάντα διοικήσειε. Καὶ διὰ τοῦτο καὶ ἀδήλως, καὶ ἐν οἷς ἥκιστα ἂν τις προσεδόκησε, τὰς τιμωρίας ἐπῆγε, τῆς τε φήμης ἕνεκα, τοῦ μὴ δοκεῖν ὀργίλως ἔχειν, καὶ τοῦ μὴ τινα προαισθανόμενον προφυλάξασθαι ἢ καὶ προποῦησαι τι δεινὸν αὐτόν, πρὶν παθεῖν, ἐπιχειρήσαι. Cf. aussi *Histoire romaine* 43, 13, 2: Οὐ γὰρ τοι καὶ φανερώς πᾶσι τοῖς λυπήσασί τι αὐτόν, ὥσπερ εἶπον, ἐπεξήει, ἀλλ' ὅσους μηδενὶ ἀξίόχρεφ' ἐγκλήματι μετελθεῖν ἐδύνατο, ἐν τρόπῳ δὴ τινὶ ἀφανεῖ ὑπεξήρει (« Comme je l'ai dit, il n'attaquait pas ouvertement ceux qui l'avaient blessé, mais quand il ne pouvait pas les poursuivre de façon plausible il les mettait tranquillement à l'écart dans une charge obscure », traduction É. Gros), ainsi que l'éloge funèbre prononcé par Antoine au livre 44, 38 : Πάντα γὰρ αἰεὶ πρὶν ἀπαρηθῆναι καὶ προδιεγίνωσκε, καὶ πρὸς πάντα τὰ συμβῆναι τινὶ δυνάμενα προπαρεσκεύαστο· τὸ τε κρυπτόμενον ἰσχυρῶς ἀνευρεῖν καὶ τὸ φαινόμενον πιθανῶς ψευδαγνοεῖν, τὸ τε λανθάνον εἰδέναι προσποῦησασθαι καὶ τὸ γινωσκόμενον ἀποκρύψασθαι, τοὺς τε καιροὺς σφισιν ἐφαρμόσαι καὶ τοὺς λογισμοὺς ὑπὲρ αὐτῶν ἀποδοῦναι, καὶ προσέτι καὶ ἐπιτελέσαι καὶ ἐπεξελεῖν πάνθ' ὡς ἕκαστα καλῶς ἠπίστατο, (« Il savait découvrir habilement ce qui était caché, et feindre, de manière à se faire croire, d'ignorer ce qui était manifeste ; faire semblant de savoir ce qui lui échappait et renfermer au fond de sa pensée ce qu'il connaissait ; saisir les occasions favorables pour agir et en donner la raison ; enfin, exécuter et mener à leur fin aussi bien l'ensemble que les détails de ses projets », traduction É. Gros).

² Cf. *Histoire romaine* 58, 3.

³ Cf. en particulier *Histoire romaine* 58, 4.

absente du récit césarien : ce qui, chez Jules César, ressortissait uniquement aux cas nécessitant une sanction acquiert chez Tibère une dimension de généralité, puisqu'il va même jusqu'à feindre la colère dans des situations qui n'appellent pas particulièrement la répression. La dissimulation est donc chez lui plus fréquente et systématique. On peut s'en rendre compte également en rapprochant son attitude de celle d'Auguste évoquée en 55, 5 : confronté un jour à un cas de corruption électorale, ce dernier « ne rechercha pas le délit, il fit semblant de ne rien savoir du tout ; car il ne voulait ni punir, ni faire grâce à des coupables convaincus¹ ». La προσποίησης d'Auguste est ici clairement ponctuelle et opportuniste, quand elle apparaît au contraire intrinsèque et permanente chez son successeur. Et quand, en 59, 16, Caius emprunte, face aux sénateurs, les termes de son grand-oncle lui conseillant de se défier de leurs flatteries et de ne songer « à rien faire pour leur être agréable », mais de « regarde(r) (s)on plaisir et (s)a sûreté comme la suprême justice² », il se démarque toutefois de son prédécesseur par la publicité de son propos : il était certes dans la nature de Tibère d'avoir de telles pensées, mais en aucun cas il ne les aurait exprimées si directement – ce qui explique sans doute sa longévité politique, à l'opposé de Caligula. Chez Tibère, la dissimulation est donc non seulement une ligne de conduite, relevant d'une forme de pragmatisme politique, mais aussi et surtout un trait de caractère permanent, et dans une large mesure inconscient, qui se traduit de manière à la fois systématique et hyperbolique, comme le soulignent les superlatifs ιδιωτάτη, ἐναντιωτάτους, ἥκιστα, μάλιστα, ἔχθιστον, οἰκειότατον, φιλάτῳ, ἀλλοτριωτάτῳ et les tournures généralisantes déjà citées, comme πᾶν ὁ... πᾶν ὁ, οὐδὲν, τό τε σύμπαν, εἴτε... εἴτε...

Pour confirmer cette idée d'une variation de degré plutôt que de nature, on peut aussi rapprocher la figure de Séjan, bras droit de Tibère, de celle de Plautien, le tout-puissant préfet du prétoire de Septime Sévère – rapprochement suggéré par Dion lui-même en 58, 14 :

¹ Traduction É. Gros. Cf. *Histoire romaine* 55, 5 : Καὶ μετὰ τοῦθ' ὁ Αὔγουστος, αἰτιαθέντων καὶ ἐκείνων καὶ τῶν ἄλλων ἀρχόντων ὡς ἐκ δεκάσμοῦ τινος ἀποδεδειγμένων, τοῦτο μὲν οὔτε ἐξήλεγξεν οὔτ' ἀρχὴν προσεποιήσατο εἰδέναι.

² Traduction J. Aubergier. Cf. *Histoire romaine* 59, 16 : Καὶ φονεύσουσί γε, ἂν δυνηθῶσι {σε}. μήτ' οὖν ὅπως τι χάριση πράξας αὐτοῖς ἐννοεῖ, μήτ' ἂν τι θρυλῶσι φρόντιζε, ἀλλὰ τό τε ἡδὺ καὶ τὸ ἀσφαλὲς τὸ σεαυτοῦ μόνον ὡς καὶ δικαιοτάτον προσκόπει.

Ainsi mourut Séjan, après avoir été le plus puissant de tous ceux qui, avant et après lui – à l'exception de Plautien – avaient obtenu le même commandement¹.

Les similitudes sont en effet nombreuses et frappantes entre ces deux *equites* ambitieux, avides d'honneurs jusqu'à mettre en péril l'empereur lui-même – c'est d'ailleurs à leur vanité, leur ὄγκος, que leur psychologie paraît se réduire, même si Dion tait la nature précise des ambitions de Séjan. On peut ainsi relever des échos thématiques et lexicaux entre le livre 75 et les livres 57-58. L'évocation de la puissance politique de Plautien, supérieure à celle de l'empereur :

Il n'est donc pas déraisonnable de dire, d'après cela, que Plautianus surpassait en pouvoir tous les particuliers et les empereurs eux-mêmes².

rappelle en effet celle de Séjan en 58, 4 :

Mais Séjan, alors, devenait toujours plus puissant et redoutable, si bien que les sénateurs et les autres citoyens lui étaient dévoués comme s'il eût été l'empereur en personne³.

ainsi qu'en 58, 5 :

Séjan, quant à lui, était si puissant par l'excès de son orgueil et par l'étendue de son pouvoir qu'en bref, il semblait être lui-même l'empereur⁴.

De même, l'érection de nombreuses statues honorifiques⁵ est un motif déjà présent en 57, 21⁶. Enfin, les serments sur le génie de Plautien⁷ répondent à ceux sur le génie de Séjan⁸. Toutefois, Plautien semble pousser un cran plus loin la mégalomanie, en multipliant les déprédations, comme le soulignent les polyptotes et les négations

¹ Traduction M. Platon. Cf. *Histoire romaine* 58, 14 : Σεϊανὸς μὲν δὴ μέγιστον τῶν τε πρὸ αὐτοῦ καὶ τῶν μετ' αὐτόν, πλὴν Πλαυτιανοῦ, τὴν ἡγεμονίαν ταύτην λαβόντων ἰσχύσας οὕτως ἀπήλλαξεν.

² Traduction É. Gros & V. Boissée. Cf. *Histoire romaine* 75, 14 : ἀφ' οὗ δὴ οὐκ ἀπεικότως ὑπὲρ πάντας τὸν Πλαυτιανόν, καὶ ἐς αὐτοὺς τοὺς αὐτοκράτορας, ἰσχύσαι ἂν τις εἴποι.

³ Traduction M. Platon. Cf. *Histoire romaine* 58, 4 : ὁ δὲ δὴ Σεϊανὸς καὶ μείζων καὶ φοβερώτερος ἀεὶ ἐγίγνετο, ὥστε καὶ τοὺς βουλευτὰς καὶ τοὺς ἄλλους ἐκείνῳ μὲν ὡς καὶ αὐτοκράτορι προσέγειν.

⁴ Traduction M. Platon. Cf. *Histoire romaine* 58, 5 : ὁ δὲ Σεϊανὸς τοσοῦτος ἦν τῇ τε ὑπεροχῇ τοῦ φρονήματος καὶ τῷ μεγέθει τῆς ἐξουσίας ὥστε συνελόντι εἰπεῖν αὐτὸν μὲν αὐτοκράτορα.

⁵ « On en peut juger, entre autres, par les statues et les images que lui consacrèrent, bien plus nombreuses et bien plus grandes que celles des empereurs, non seulement dans les autres villes, mais aussi dans Rome même, non seulement les particuliers ou les peuples, mais encore le sénat lui-même. » (traduction É. Gros et V. Boissée).

⁶ Traduction M. Platon. Cf. *Histoire romaine* 57, 21 : τὸν δὲ δὴ Σεϊανὸν ζῶντα ἐν τῷ θεάτρῳ χαλκοῦν ἔστησε. καὶ τοῦτου πολλὰ μὲν ὑπὸ πολλῶν εἰκόνες αὐτοῦ ἐποιήθησαν (« [Tibère] fit ériger un bronze à l'effigie de Séjan, du vivant de ce dernier, dans le théâtre. Ce qui poussa une multitude de gens à multiplier les statues en l'honneur du favori »).

⁷ τὴν τε τύχην αὐτοῦ πάντες οἱ στρατιῶται καὶ οἱ βουλευταὶ ὤμνυσαν καὶ ὑπὲρ τῆς σωτηρίας αὐτοῦ δημοσίᾳ ἅπαντες ἠύχοντο, (« Les soldats et les sénateurs juraient tous par son génie et tous faisaient des vœux publics pour sa conservation », Traduction É. Gros & V. Boissée).

⁸ *Histoire romaine* 58, 6 : τὴν τε οὖν τύχην αὐτοῦ κατακορῶς ὤμνυσαν.

répétées : ἐπεθύμει τε πάντων καὶ πάντα παρὰ πάντων ἦται καὶ πάντα ἐλάμβανε, καὶ οὔτε ἔθνος οὐδὲν οὔτε πόλιν οὐδεμίαν ἀσύλητον εἶασεν, ἀλλὰ πάντα δὴ πανταχόθεν ἤρπαζε καὶ συνεφόρει· καὶ πολὺ πλείονα αὐτῷ ἢ τῷ Σεουήρῳ ἅπαντες ἔπεμπον¹, allant même jusqu'à dépêcher des centurions dans une île de la mer rouge « pour dérober au Soleil des chevaux semblables à des tigres² », ou, pis encore, à faire châtrer cent citoyens romains afin de fournir à sa fille Plautille, future épouse d'Antonin, des eunuques pour la servir³ !

Dans ce dernier cas comme dans celui de Tibère, on observe donc une conjonction entre un arrière-plan politique et institutionnel propice à la manifestation de certains penchants « universels » – pour les empereurs, la dissimulation, pour les préfets du prétoire, l'excès d'ambition – et un caractère individuel qui fait que les hommes de pouvoir, selon qu'ils sont plus ou moins portés à la démesure, vont développer et exprimer ces tendances générales à un degré qui leur est propre⁴. C'est ainsi que se trouve résolue la contradiction précédemment soulevée entre traits essentiels et conduites circonstanciées d'un côté, caractère individuel et attitude générale de l'autre. Si la fonction politique contribue en grande partie à « faire » l'homme, elle ne le prédétermine donc pas entièrement, pas plus que la duplicité d'un régime – le principat – qui ne laisse pas d'être pervers quoique Dion reconnaisse sa nécessité du fait de l'expansion territoriale de Rome⁵, ne suffit à expliquer tous les abus ni toutes les excentricités de celui qui l'incarne au premier chef. Ainsi, même si la caractérisation de Tibère (comme d'ailleurs celles des autres Césars de l'*Histoire romaine*) peut nous sembler bien pauvre au regard des standards biographiques modernes, on constate

¹ *Histoire romaine* 75, 14 : « Il convoitait tout, demandait tout à tous et prenait tout ; il ne laissait aucune province, aucune ville à l'abri de ses déprédations ; il ravissait et enlevait tout partout et tout le monde lui envoyait beaucoup plus qu'à Sévère. » (traduction É. Gros & V. Boissée).

² Traduction É. Gros & V. Boissée. Cf. *Histoire romaine* 75, 14 : καὶ τέλος ἵππους Ἡλίου τιγροειδεῖς ἐκ τῶν ἐν τῇ Ἐρυθρῇ θαλάσῃ νήσων, πέμψας ἑκατοντάρχους, ἐξέκλεψεν· ἐν γὰρ τούτῳ εἰπὼν πᾶσαν αὐτοῦ καὶ τὴν περιεργίαν καὶ τὴν ἀπληστίαν δεδηλωκένας νομίζω.

³ *Histoire romaine* 75, 14 : καίτοι καὶ ἐκεῖνο προσθήσω, ὅτι ἀνθρώπους ἑκατὸν εὐγενεῖς Ῥωμαίους ἐξέτεμεν οἴκοι, καὶ τοῦτο οὐδεὶς ἡμῶν πρὸ τοῦ τελευτῆσαι αὐτὸν ἤσθετο· πᾶσαν γὰρ ἐκ τούτου τὴν τε παρανομίαν αὐτοῦ καὶ ἐξουσίαν ἂν τις καταμάθοι.

⁴ Cette observation, valable aussi pour les successeurs de Tibère et en particulier Néron, qui surpasse en vices Caius (61, 4-5 : [...] πρὸς τὸν Γάιον ἔτεινε. Ὡς δ' ἄπαξ ζηλώσαι αὐτὸν ἐπεθύμησε, καὶ ὑπερεβάλετο), semble s'appliquer également - autant que l'on puisse en juger d'après les fragments qui nous sont parvenus - aux tribuns et consuls de l'époque tardo-républicaine : en effet, comme le fait remarquer MILLAR, Fergus (*op. cit.* p. 76), “*Tiberius Gracchus was perverted by φιλοτιμία (Fr. 83, 1-3), while his brother was worse – ταραχώδης τε φύσει ἦν (Fr. 85.1). Marius was the same : στασιώδης καὶ ταραχώδης, καὶ παντὸς μὲν τοῦ συρφετώδους... φίλος (Fr. 89.2)*”.

⁵ Cf. ses considérations en 47, 39 sur la nécessité d'un gouvernement monarchique dans un empire « aussi excessif » : οὐ γὰρ ἔστιν ὅπως δημοκρατία ἄκρατος, ἐς τοσοῦτον ἀρχῆς ὄγκον προχωρήσασα, σωφρονῆσαι δύναται.

toutefois que Dion a su, dans ses portraits impériaux, ménager une place – certes réduite mais bel et bien réelle – à la liberté individuelle ainsi qu’aux manifestations originales d’un pouvoir commun à tous les empereurs.

De ce qui précède, il ressort que le Tibère dionien, secret, prudent à l’excès, distant jusqu’à la misanthropie, ne diffère guère, au premier abord, du personnage tortueux et énigmatique que nous a livré la tradition historiographique romaine, et l’on a pu parfois reprocher à l’écrivain bithynien d’avoir trop servilement suivi la vulgate sans y apporter d’informations additionnelles ou d’éclairages nouveaux, constituant ainsi une source de peu d’intérêt pour les historiens modernes - si l’on se réfère par exemple au jugement d’Emmanuel Lyasse qui considère que le récit dionien ne fait que redoubler celui de Tacite, « n’offr(a)nt guère, occasionnellement, qu’un complément¹ ». Pourtant, vouloir rapporter à tout prix le Tibère de l’*Histoire romaine* à celui des *Vies* de Suétone ou bien des *Annales* serait bien mal rendre justice à Cassius Dion, dont le projet d’écrire l’histoire du monde romain depuis les origines excluait, quoi qu’il en soit, les développements trop longs ou trop anecdotiques sur la vie privée des différents empereurs, excepté dans la mesure où ils étaient susceptibles d’éclairer certains comportements politiques (ainsi, l’attitude réservée de Tibère lors de la séance sénatoriale du 17 septembre 14, relatée en 57, 2, justifie les considérations initiales sur la personnalité introvertie du prince). Le Tibère des livres 57 et 58 ne saurait en effet s’apprécier indépendamment de l’ensemble de l’*Histoire romaine* et de la réflexion dionienne sur l’*imperium* et ses mutations après Actium – ce que semble avoir négligé Manfred Baar, tout à sa démarche comparatiste. En ce sens, les rapprochements entre Tibère et les autres *imperatores* que Dion fait intervenir dans son *Histoire* semblent bien plus opératoires et fructueux qu’une simple comparaison entre l’historien bithynien et ses prédécesseurs romains, nécessairement au détriment du premier, et permettent davantage de cerner ce qui fait la spécificité du successeur d’Auguste, à défaut de son originalité.

¹ LYASSE, Emmanuel, *Tibère*, Paris, 2011, p. 238.

Bibliographie

BAAR, Manfred, *Das Bild des Kaisers Tiberius bei Tacitus, Sueton und Cassius Dio*, Stuttgart, Teubner, 1990.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine. Livres 57-59*, texte traduit et annoté par Jannick Auberger, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

LAFOND, Jean, « Les techniques du portrait dans le "Recueil des Portraits et Éloges" de 1659 », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 18, Paris, 1966, p. 139-148.

LYASSE, Emmanuel, *Tibère*, Paris, Tallandier, 2011.

MARSH, Frank Barr, *The reign of Tiberius*, New York, Oxford University Press, 1931.

MILLAR, Fergus, *A Study of Cassius Dio*, Oxford, Clarendon Press, 1964.

PELLING, Christopher, « Biographical History ? Cassius Dio on the Early Principate », in Mark Edwards & Simon Swain (éds.), *Portraits. Biographical Representation in the Greek and Latin Literature of the Roman Empire*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 197-213.

SWAIN, Simon, « Biography and biographic in the Literature of the Roman Empire », in Mark Edwards & Simon Swain (éds.), *Portraits. Biographical Representation in the Greek and Latin Literature of the Roman Empire*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 1-38.

SYME, Ronald, *Tacitus*, Oxford, Clarendon Press, 1958.